

ASSURANCE :

QUEL AVENIR ?

Aujourd'hui, l'Assurance est dans une phase de transition qui risque de se traduire par un bouleversement en profondeur de l'activité même.

Si cette transformation semble être accompagnée voire encouragée par les patrons de l'Assurance, elle suscite néanmoins de fortes appréhensions, notamment concernant les garanties sociales des salariés du secteur, qualifications, rémunérations, conditions de travail, mais également sur le rôle social qu'a toujours eu ce secteur dans la société.

En d'autres termes, le secteur de l'Assurance du vieux continent se laisserait-il hypnotiser par les sirènes de la conception anglo-saxonne de l'Assurance, qui nie la solidarité pour parier sur la performance à court terme ?

Cette dernière conception qui est plus conforme à l'orientation purement financière de l'Assurance développée depuis plusieurs années par le secteur, peut paraître plus attrayante en termes de performance mais est, ô combien !, beaucoup plus risquée tant financièrement que socialement.

L'assurance dans l'histoire

Sans en revenir aux prémisses assurantiels qui, dès l'antiquité, sont apparus dans le but de sécuriser et de protéger le commerce contre les aléas que représentaient par exemple les pillages ou les forces de la nature (nauffrage...), nous pouvons nous accorder sur l'existence très rapidement de deux conceptions de l'Assurance :

- d'un côté, l'une dite modèle maritime ou anglo-saxon se fonde sur la gestion spéculative et performante des risques ; ce modèle niant l'existence même de lien social, basé sur l'individualisation et la segmentation des risques et des primes ;

- de l'autre, une qui est basée sur la mutualisation des risques, à l'intérieur d'une communauté, impliquant une certaine solidarité et en même temps, l'affirmation d'un lien social concrétisé par l'intérêt des membres de la communauté.

Dans tous les cas, l'Assurance cherche à répondre aux besoins qu'ont les individus à se prémunir des risques qui peuvent les toucher et remettre en cause leurs moyens de subsistance entraînant une perte de revenu, tant physiquement que matériellement.

L'Assurance peut alors s'analyser comme une opération qui vise à transférer tout ou partie des conséquences financières du risque subi par l'assuré vers une société d'assurances. L'Assurance, moyennant le paiement d'une prime préalable, peut donc couvrir les conséquences d'un risque aléatoire et futur.

Elle joue ainsi un rôle social indéniable en protégeant les individus et les entreprises. Les premiers, en cas d'atteinte corporelle ou matérielle, et les seconds, en plus, pour couvrir les risques liés aux investissements.

En cela, nous pouvons indiquer que le rôle social de l'Assurance est indéniable dans le progrès de la société.

De plus, l'activité d'Assurance nécessitant une très forte technicité et réglementation, cela a conduit, dans le cadre des revendications des organisations syndicales, à favoriser et développer un cadre conventionnel de garanties salariales très important.

Or, les orientations développées par les patrons des compagnies d'assurances et notamment au travers des directives européennes, tendent à remettre en cause ce système.

